

FICHE TECHNIQUE : « Projet SANTÉ MENTALE »



Ce projet est cofinancé par le Fond social européen dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19

DÉLAI DE RÉALISATION

01/07/2022 au 30/06/2023

« Parcours de préservation de la santé mentale et d'accompagnement renforcé des jeunes présentant des troubles psychiques et /ou cognitifs »

SITES CONCERNÉS

E2C 95 : site de Cergy-Pontoise, Roissy-Pays-de France, Beaumont sur Oise, Argenteuil, et Franconville.

Mission Locale Nord Val d'Oise,

Smart Académie de Montigny et Garges-lès-Gonesse

Smart Université de Taverny et de Garges-lès-Gonesse

PUBLIC

- Jeunes de 18/25 ans
- Résidant dans le Val-d'Oise

OBJECTIFS

- Lutter contre les impacts de la pandémie en renforçant les mesures de prévention en santé mentale de jeunes 18/25 ans
- Accompagner les jeunes présentant des troubles psychiques ou cognitifs dans leur insertion socio- professionnelle (jeunes repérés en situation de handicap avec RQTH ou identifiés comme pouvant être accompagnés en ce sens)

RESSOURCES MOBILISABLES

- **Des outils pédagogiques** : Cosmos Mental de Psycom, Baromètre de bien être de l'OMS, L'arbre aux idées reçues et L'Abaque de la folie de Psycom, Le cahier CRIPS engagé en santé mentale, Mon plan personnel de bien-être...
- **Des supports pédagogiques** : Carte émotions de Comitys, le jeu JOUE TA VIE® ...
- **Des prestations** : Séances de sophrologies, ateliers d'écriture ...

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Obligatoires :

- Justificatif d'identité du jeune
- Justificatif de domicile
- Attestation d'inscription au dispositif concerné
- Questionnaire FSE participant

Nécessaires:

- La fiche de suivi individuelle récapitulative
- Le questionnaire satisfaction des ateliers
- La fiche d'émargement des ateliers

MISE EN PLACE / OBJECTIFS

Phase 1 de "SENSIBILISATION" pour l'ensemble des jeunes intégrant un parcours E2C ou Mission Locale ou Smart U ou Smart Académie

Objectif : Mise en place d'au moins 1 atelier collectif et 3 entretiens individuel avec son référent/ *700 jeunes*

Phase 2 de "MOBILISATION" pour ceux qui identifient après la phase 1 de sensibilisation être en « fragilité ou souffrance psychologique » ou présenter des « troubles ».

Objectif : Mise en place d'au moins 2 ateliers collectifs et 3 entretiens individuel avec son référent/ *150 jeunes*

Phase 3 de "REMOBILISATION" Pour ceux qui présentent des troubles psychiques ou cognitifs.

Objectif : Mise en place d'au moins 2 ateliers collectifs et 2 entretiens individuel avec son référent/ *Objectif 80 jeunes dont 20 accompagnés vers une RQTH*